

Direction Technique Nationale
Assistante – Morwena VEYSSIERE
Tel : 01 41 17 44 43 Fax : 01 41 17 44 97
E mail : mveyssiere@ffkarate.fr

Le directeur technique national

Aux

Président(e)s de ligue

Montrouge, le 13 septembre 2011

N/REF : instruction DTN – 11-12 n°1

Objet : Politique régionale du sport de Haut Niveau

Mesdames et messieurs les Président(e) de ligue,

Suite au Comité Directeur qui s'est déroulé le 9 septembre 2011, je vous adresse plusieurs documents.

1. Une liste des clubs « élite » pour la saison 2011-2012

Cette liste, conformément au texte réglementaire, a été validée par le comité directeur fédéral. Sauf avis contraire de votre part, je la rendrai officielle dans les prochains jours.

Par ailleurs, elle peut, être augmentée en fonction des propositions que vous pourriez me faire de manière complémentaire. En effet, si vous connaissez, dans votre région, des clubs qui mériteraient selon vous d'obtenir le label de club élite, vous pourriez m'en faire la proposition.

Pour vous guider dans votre réflexion, je vous joins en copie une instruction du Ministère des Sports, en date du 25 juillet 2011. Sa lecture vous invitera à comprendre le fonctionnement que l'Etat attend de tels clubs pour permettre leur labellisation et en conséquence, le cas échéant, un soutien financier.

2. Une fiche relative à l'entraîneur régional

Suite à la réunion du comité directeur je vous confirme que l'équipe technique régionale conserve bien un poste d'entraîneur régional. Le financement de cet ETR sera toujours soutenu par un versement d'une somme de 3000€ à chaque ligue pour une saison sportive.

Les entraîneurs régionaux sont sous la responsabilité des Présidents de ligue qui peuvent à leur décision décider de développer les entraînements de l'élite régionale. Cependant, la direction technique nationale demande que les entraîneurs régionaux étendent les actions d'entraînements proposées, à l'ensemble des jeunes pratiquants désireux de participer aux compétitions nationales et régionales. Il s'agit là de soutenir les projets des ligues, soucieuses que de nombreux participants s'inscrivent dans les compétitions qu'elles organisent.

Pour donner un plus grand sens à ces entraînements au plus grand nombre de sportifs, il conviendra si possible de les mettre en œuvre dans les départements de la ligue au plus près des clubs. La fiche jointe récapitule sommairement les principes d'une telle initiative.

Les président(e)s pouvant être intéressé(e)s par cette demande pourront ultérieurement contacter Claude PETTINELLA ou Bruce NEUFFER, pour tout renseignement complémentaire qu'ils voudraient connaître.

Pour ma part, je vous souhaite une très bonne saison sportive.

Fédération Française de Karaté
et Disciplines Associées

Porte d'Orléans
39, rue Barbès
92120 Montrouge
tél. 01 41 17 44 40
fax 01 41 17 08 31
www.ffkarate.fr

Dominique Charré

Directeur technique national

SIRET : 304 951 858 00048

NAF : 926C